



Journée de communication et promotion des bonnes pratiques de Gestion Durable des Ressources Naturelles Renouvelables acquises dans le cadre du projet COGESFOR à Madagascar



Les démarches de sécurisation du foncier forestier (SFF) appliquées aux sites de transfert de gestion (Cas de la commune rurale de Didy)

Fabrice RANDRIAMANARIVONTSOA [COGESFOR]
Sigrid AUBERT GILON [CIRAD]





PLAN DE PRESENTATION

1-Cadrage conceptuel de la SFF et localisation de la zone d'intervention

2- Démarches de SFF dans la CR de Didy

3-Résultats obtenus et attendus



1-1- Cadrage conceptuel

• Base juridique:

- Loi n°96-025 sur la gestion locale sécurisée (GELOSE)
- Décret ° 2001 122 d'application de la gestion contractualisée des forêts n (GCF)
- Décret SFR n°98 610 sur la sécurisation foncière relative



• Enjeux fonciers à Madagascar:

- Reforme foncière (guichets fonciers, statut des terres)
- Création des NAP, extension des AP, COAP
- Préexistence de droits coutumiers
- Existence de conflits fonciers
- Développement de Tavy, hatsaka etc
- Régime spécifique des terrains relevant de l'application du droit forestier

•Sécurisation du foncier forestier: SFF

- démarche réactualisée et simplifiée inspirée de la SFR
- démarche adaptée aux contextes locaux
- démarche participative (VOI, Collectivités territoriales décentralisées, services déconcentrés, autorités coutumières, organismes d'appui)
- Propositions pour l'harmonisation des textes fonciers et forestiers

Objectifs de la SFF

- Mise en sécurité des droits exclusifs des VOI (usages, exploitation, conservation)
- Mise en sécurité des droits de l'administration forestière pour l'exercice de sa mission de service public
- Mise en sécurité des droits individuels et lignagers des populations locales
- Accès aux financements pour le développement durable
- Mise en œuvre d'une réelle politique d'aménagement du territoire avec l'appui des services déconcentrés

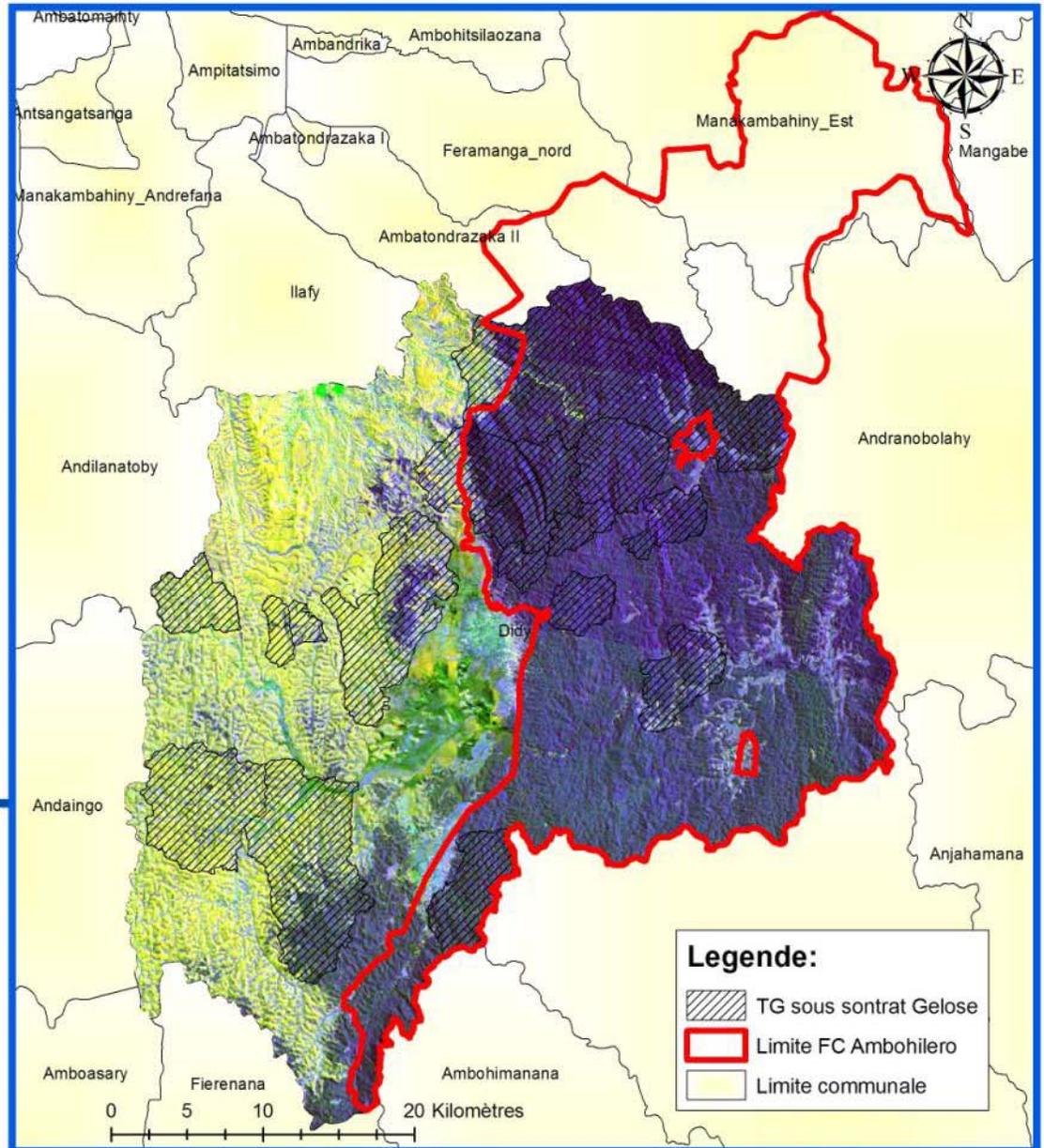
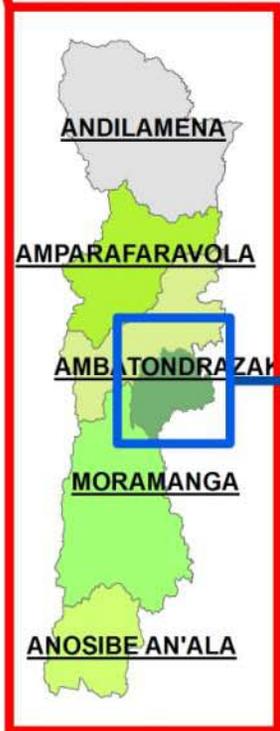


1-2-Localisation des zones d'intervention

MADAGASCAR



REGION
ALAOTRA MANGORO



Legende:

- TG sous sontrat Gelose
- Limite FC Ambohilero
- Limite communale



PLAN DE PRESENTATION

1-Cadrage conceptuel de la SFF et localisation de la zone d'intervention

2- Démarches de SFF dans la CR de Didy

3-Résultats obtenus et attendus

2.1. – Démarches SFF initiées à Didy (site de TG sous AP et hors AP)

Implication du Guichet foncier

Saisine de la commission AD HOC
(art. 20 décret 2005-848):

Comité Régional Foncier Forestier ALMAN

Arrêté régional n°732 REG/ALMAN/SG/DAGT/EF

(Région, District, Commune, Services: domaine, topo, forêt, rural, élevage, eau, gendarmerie...)

- Délimitation contradictoire
- Affichage public
- Médiation en cas de conflit
- Inscription au PLOF
- Archivage des dossiers : (Historique, Contrat de transfert de gestion, PAG, PV de délimitation contradictoire, Certificat d'affichage et de non objection, Carte géo-référencée, Coordonnées GPS)

AVIS TECHNIQUE

TG en forêt

TG hors forêt

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Elaboration du plan régulier de la forêt classée (Topo)
- ⇒ Immatriculation de la FC Ambohilero au nom de l'Etat (Domaine)
- ⇒Affectation du bien immobilier à l'Administration des Eaux et Forêts (Arrêté Ministre chargé des Domaines)

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Repérage, conservation, plan régulier, constitution des dossiers (Topo)
- ⇒Dépôt et archivage des demandes d'attribution de terrains au nom des VOI (Domaine)
- ⇒Elaboration d'un Cahier des Charges pour la gestion du foncier forestier (Domaine, CRFF)

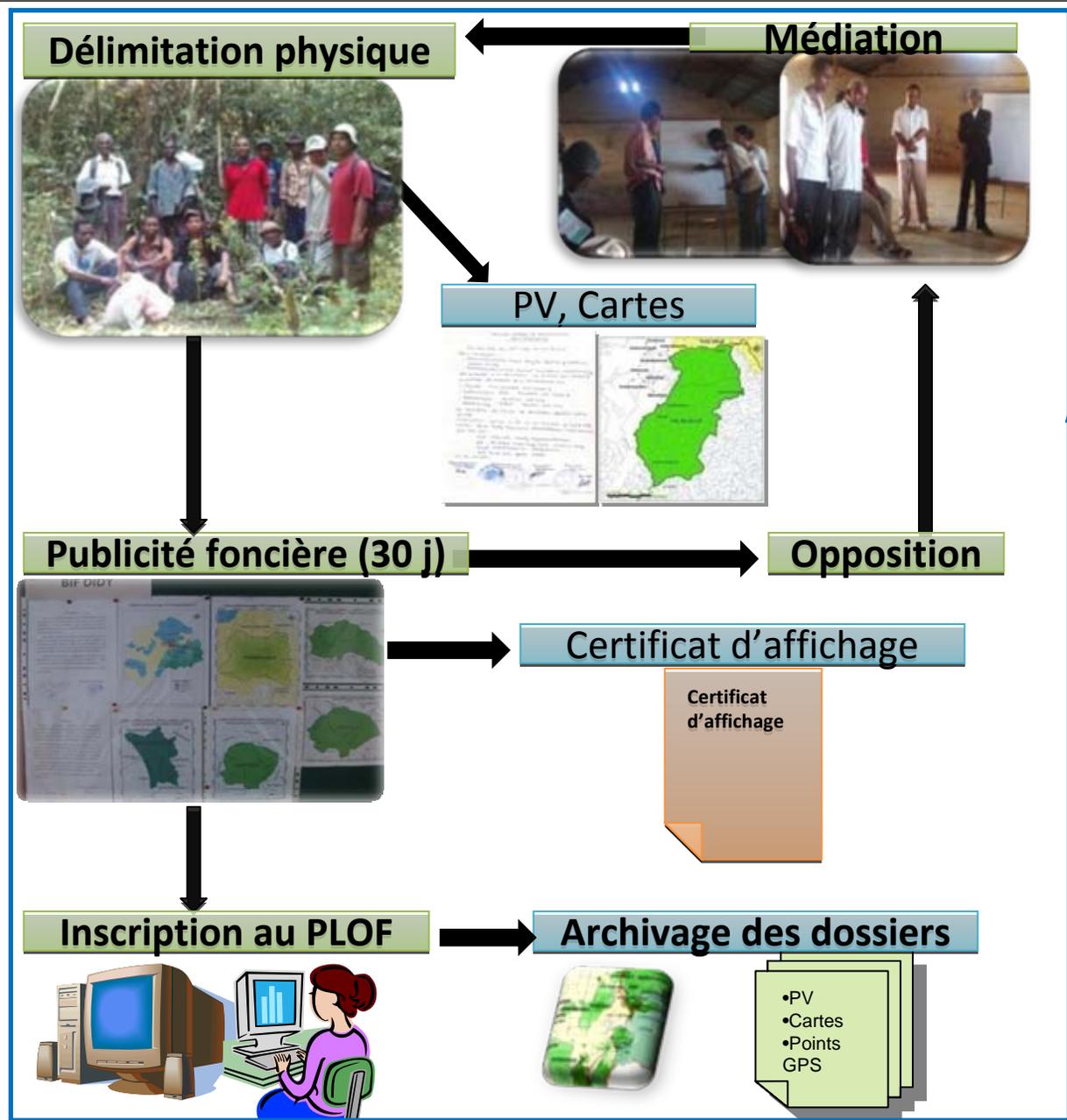
SERVICES FONCIERS:

- délivrance d'actes domaniaux aux VOI
- ⇔ Consécration de droits réels des VOI (usage, occupation, valorisation)

GUICHET FONCIER:

- Délivrance de certificats fonciers collectifs pour certaines parcelles affectées (Reboisement, pâturage)
- ⇔ Consécration de droits de propriété

a) Processus réalisé au niveau du guichet foncier de Didy



- Délimitation contradictoire
- Affichage public(30 j)
- Médiation en cas de conflit
- Inscription au PLOF
- Archivage des dossiers :
(Historique, Contrat de transfert de gestion, PAG, PV de délimitation contradictoire, Certificat d'affichage et de non objection, Carte géo-référencée, Coordonnées GPS)

2.1. – Démarches SFF initiées à Didy (site de TG sous AP et hors AP)

Implication du Guichet foncier

Saisine de la commission AD HOC
(art. 20 décret 2005-848):

Comité Régional Foncier Forestier ALMAN

Arrêté régional n°732 REG/ALMAN/SG/DAGT/EF

(Région, District, Commune, Services: domaine, topo, forêt, rural, élevage, eau, gendarmerie...)

- Délimitation contradictoire
- Affichage public
- Médiation en cas de conflit
- Inscription au PLOF
- Archivage des dossiers : (Historique, Contrat de transfert de gestion, PAG, PV de délimitation contradictoire, Certificat d'affichage et de non objection, Carte géoréférencée, Coordonnées GPS)

AVIS TECHNIQUE

TG en forêt

TG hors forêt

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Elaboration du plan régulier de la forêt classée (Topo)
- ⇒ Immatriculation de la FC Ambohilero au nom de l'Etat (Domaine)
- ⇒Affectation du bien immobilier à l'Administration des Eaux et Forêts (Arrêté Ministre chargé des Domaines)

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Repérage, conservation, plan régulier, constitution des dossiers (Topo)
- ⇒Dépôt et archivage des demandes d'attribution de terrains au nom des VOI (Domaine)
- ⇒Elaboration d'un Cahier des Charges pour la gestion du foncier forestier (Domaine, CRFF)

SERVICES FONCIERS:

- délivrance d'actes domaniaux aux VOI
- ⇔ Consécration de droits réels des VOI (usage, occupation, valorisation)

GUICHET FONCIER:

- Délivrance de certificats fonciers collectifs pour certaines parcelles affectées (Reboisement, pâturage)
- ⇔ Consécration de droits de propriété

b)Création et saisie du Comité Régional Foncier Forestier (CRFF ALMAN)



⇒ Constitution de la commission pour la Sécurisation du Foncier Forestier de la région Alaotra Mangoro ⇔ Arrêté régional de constitution de la Commission pour le Foncier Forestier de la Région Alaotra Mangoro
« Arrêté régional n°732 REG/ALMAN/SG/DAGT/EF »

⇒ Soumission des perspectives de SFF envisagées cas par cas

⇒ Etablissement d'un avis technique pour les cas présentés

Références:

Le décret n°2005-848 relatif à la délimitation des AP :

- « Les projets de délimitation physique résultant des travaux de consultation sont rendus public par voie d'affichage dans les lieux publics pour assurer la transparence et permettre que soient intentés d'éventuels recours selon les procédures de droit commun. (art. 18)
- Des procès verbaux de consultation doivent être établis et les diverses réclamations enregistrées.
- Les projets de délimitation, les procès verbaux de consultation et les réclamations enregistrées « sont soumis pour avis technique à une commission ad hoc » (art. 20) »

Le décret n°98-781 relatif aux travaux de la commission forestière :

- Identification des terrains forestiers (art. 5) et modalités de soumission au régime forestier

2.1. – Démarches SFF initiées à Didy (site de TG sous AP et hors AP)

Implication du Guichet foncier

Saisine de la commission AD HOC
(art. 20 décret 2005-848):

Comité Régional Foncier Forestier ALMAN

Arrêté régional n°732 REG/ALMAN/SG/DAGT/EF

(Région, District, Commune, Services: domaine, topo, forêt, rural, élevage, eau, gendarmerie...)

- Délimitation contradictoire
- Affichage public
- Médiation en cas de conflit
- Inscription au PLOF
- Archivage des dossiers : (Historique, Contrat de transfert de gestion, PAG, PV de délimitation contradictoire, Certificat d'affichage et de non objection, Carte géoréférencée, Coordonnées GPS)

AVIS TECHNIQUE

TG en forêt

TG hors forêt

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Elaboration du plan régulier de la forêt classée (Topo)
- ⇒ Immatriculation de la FC Ambohilero au nom de l'Etat (Domaine)
- ⇒Affectation du bien immobilier à l'Administration des Eaux et Forêts (Arrêté Ministre chargé des Domaines)

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Repérage, conservation, plan régulier, constitution des dossiers (Topo)
- ⇒Dépôt et archivage des demandes d'attribution de terrains au nom des VOI (Domaine)
- ⇒Elaboration d'un Cahier des Charges pour la gestion du foncier forestier (Domaine, CRFF)

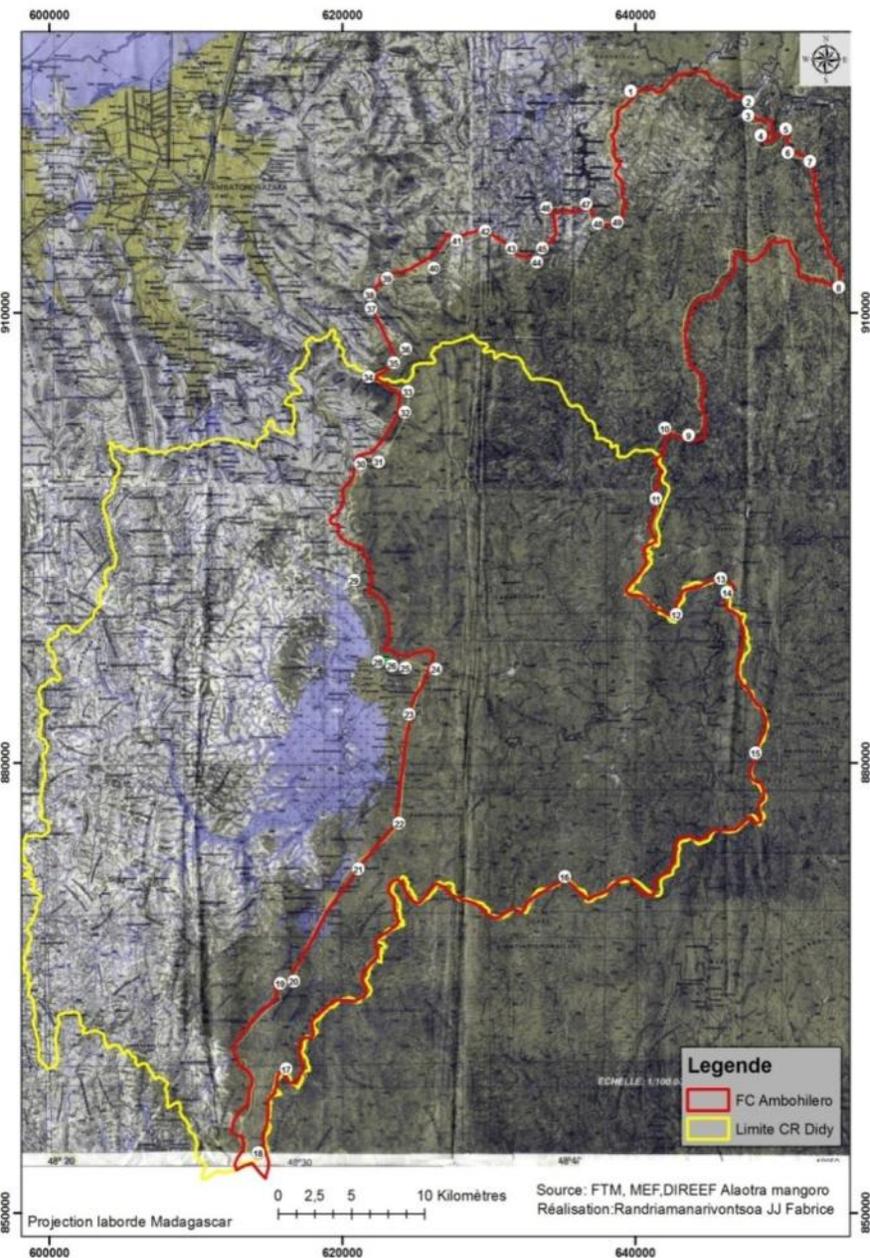
SERVICES FONCIERS:

- délivrance d'actes domaniaux aux VOI
- ⇔ Consécration de droits réels des VOI (usage, occupation, valorisation)

GUICHET FONCIER:

- Délivrance de certificats fonciers collectifs pour certaines parcelles affectées (Reboisement, pâturage)
- ⇔ Consécration de droits de propriété

c) Immatriculation de la forêt d'Ambohilero (Sites TG en forêt)



⇒ La forêt classée d'Ambohilero n'est pas immatriculée mais fait partie du Domaine national Forestier, Domaine Privé de l'Etat

⇒ Elle est « soumise au régime forestier » et doit « être clairement délimitée et bornée conformément à la législation en vigueur » (art. 21 du décret n°98-781) (art. 12 et 19 de la loi 2001-005)

Procédure d'immatriculation simplifiée au nom de l'Etat (art. 4, 11 et 23 du Décret N°2010-233)

1. *Demande d'acquisition de la forêt d'Ambohilero formulée par le DREF*
2. *Dépôt de réquisition d'immatriculation au nom de l'Etat par le Chef de la Circonscription Domaniale et Foncière*
3. *Bornage par le géomètre du service topo*
4. *Immatriculation au registre foncier par le Chef de circonscription domaniale*
5. *Affectation de la forêt au Ministère chargé des forêts prononcée par arrêté du Ministère chargé des Domaines*

2.1. – Démarches SFF initiées à Didy (site de TG sous AP et hors AP)

Implication du Guichet foncier

Saisine de la commission AD HOC
(art. 20 décret 2005-848):

Comité Régional Foncier Forestier ALMAN

Arrêté régional n°732 REG/ALMAN/SG/DAGT/EF

(Région, District, Commune, Services: domaine, topo, forêt, rural, élevage, eau, gendarmerie...)

- Délimitation contradictoire
- Affichage public
- Médiation en cas de conflit
- Inscription au PLOF
- Archivage des dossiers : (Historique, Contrat de transfert de gestion, PAG, PV de délimitation contradictoire, Certificat d'affichage et de non objection, Carte géoréférencée, Coordonnées GPS)

AVIS TECHNIQUE

TG en forêt

TG hors forêt

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Elaboration du plan régulier de la forêt classée (Topo)
- ⇒ Immatriculation de la FC Ambohilero au nom de l'Etat (Domaine)
- ⇒Affectation du bien immobilier à l'Administration des Eaux et Forêts (Arrêté Ministre chargé des Domaines)

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Repérage, conservation, plan régulier, constitution des dossiers (Topo)
- ⇒Dépôt et archivage des demandes d'attribution de terrains au nom des VOI (Domaine)
- ⇒Elaboration d'un Cahier des Charges pour la gestion du foncier forestier (Domaine, CRFF)

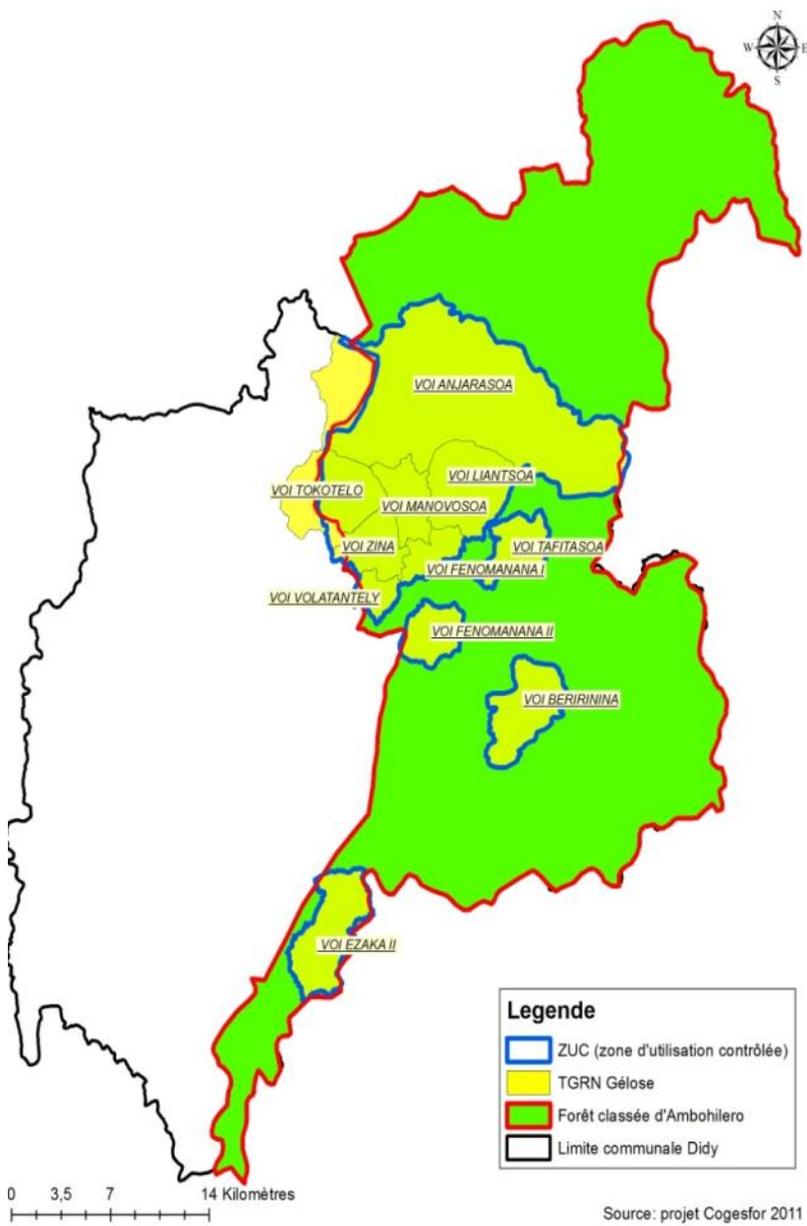
SERVICES FONCIERS:

- délivrance d'actes domaniaux aux VOI
- ⇔ Consécration de droits réels des VOI (usage, occupation, valorisation)

GUICHET FONCIER:

- Délivrance de certificats fonciers collectifs pour certaines parcelles affectées (Reboisement, pâturage)
- ⇔ Consécration de droits de propriété

d) Etablissement d'actes domaniaux (Site de TG en forêt)



- **Acte domanial** : « Acte administratif pris par l'administration de l'Etat en charge des Domaines ou par le service domanial d'une collectivité décentralisée, pour établir ou constater un droit réel ou personnel portant sur l'utilisation, l'occupation et/ou la valorisation d'un terrain » (Art. 3 loi 2005-019)

- **Droit réel constaté** par la commune et **non contesté** (archivage des dossiers de délimitation contradictoire au GF)

- Droit d'usage, d'occupation, et de valorisation établis au profit **exclusif** des membres du VOI et **conditionnés** au respect du cahier des charges et du plan d'aménagement des contrat de transfert de gestion

2.1. – Démarches SFF initiées à Didy (site de TG sous AP et hors AP)

Implication du Guichet foncier

Saisine de la commission AD HOC
(art. 20 décret 2005-848):

Comité Régional Foncier Forestier ALMAN

Arrêté régional n°732 REG/ALMAN/SG/DAGT/EF

(Région, District, Commune, Services: domaine, topo, forêt, rural, élevage, eau, gendarmerie...)

- Délimitation contradictoire
- Affichage public
- Médiation en cas de conflit
- Inscription au PLOF
- Archivage des dossiers : (Historique, Contrat de transfert de gestion, PAG, PV de délimitation contradictoire, Certificat d'affichage et de non objection, Carte géo-référencée, Coordonnées GPS)

AVIS TECHNIQUE

TG en forêt

TG hors forêt

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Elaboration du plan régulier de la forêt classée (Topo)
- ⇒ Immatriculation de la FC Ambohilero au nom de l'Etat (Domaine)
- ⇒Affectation du bien immobilier à l'Administration des Eaux et Forêts (Arrêté Ministre chargé des Domaines)

SERVICES FONCIERS:

- ⇒Repérage, conservation, plan régulier, constitution des dossiers (Topo)
- ⇒Dépôt et archivage des demandes d'attribution de terrains au nom des VOI (Domaine)
- ⇒Elaboration d'un Cahier des Charges pour la gestion du foncier forestier (Domaine, CRFF)

SERVICES FONCIERS:

- délivrance d'actes domaniaux aux VOI
- ⇔ Consécration de droits réels des VOI (usage, occupation, valorisation)

GUICHET FONCIER:

- Délivrance de certificats fonciers collectifs pour certaines parcelles affectées (Reboisement, pâturage)
- ⇔ Consécration de droits de propriété



PLAN DE PRESENTATION

1-Cadrage conceptuel de la SFF et localisation de la zone d'intervention

2- Démarches de SFF dans la CR de Didy

3-Résultats obtenus et attendus

3.1. - Synthèse de RESULTATS obtenus :

Guichet foncier:

- 17 dossiers SFF (17 PV de délimitation contradictoire, 17 certificats d'affichage, 17 cartes,)
- PLOF comprenant les périmètres des 17 sites de TG

Services fonciers:

S^{ce} topo:

- Enregistrement du PLOF de la commune de Didy
- Repérage et conservation des limites des 17 sites
- Elaboration des 6 plans réguliers des VOI hors AP
- Elaboration du plan régulier du FC Ambohilero

S^{ce} domaine:

- Archivage et dépôt de 6 demandes des VOI hors forêt

CRFF:

- Conception de 6 cahiers de charges fonciers forestier

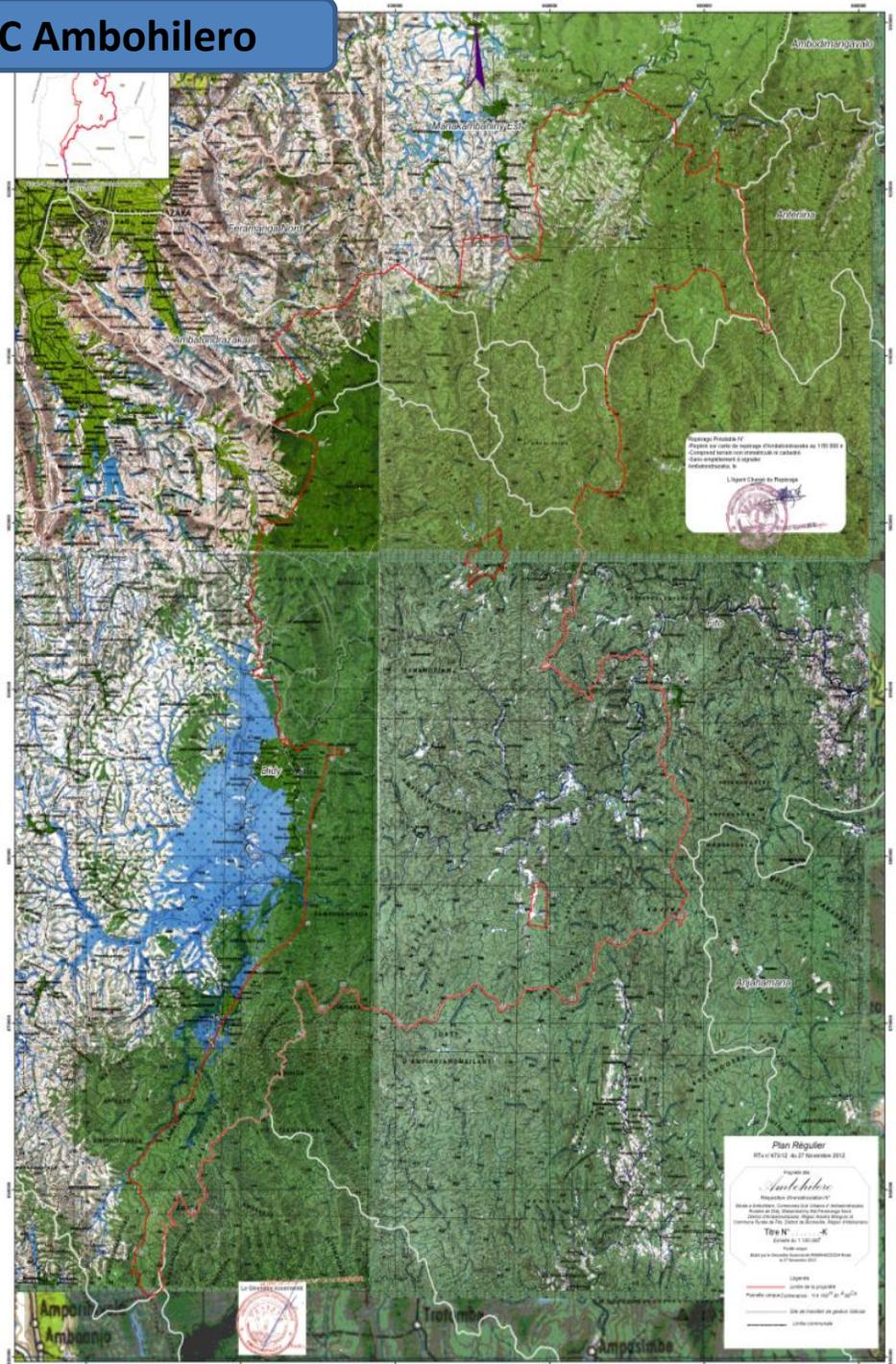
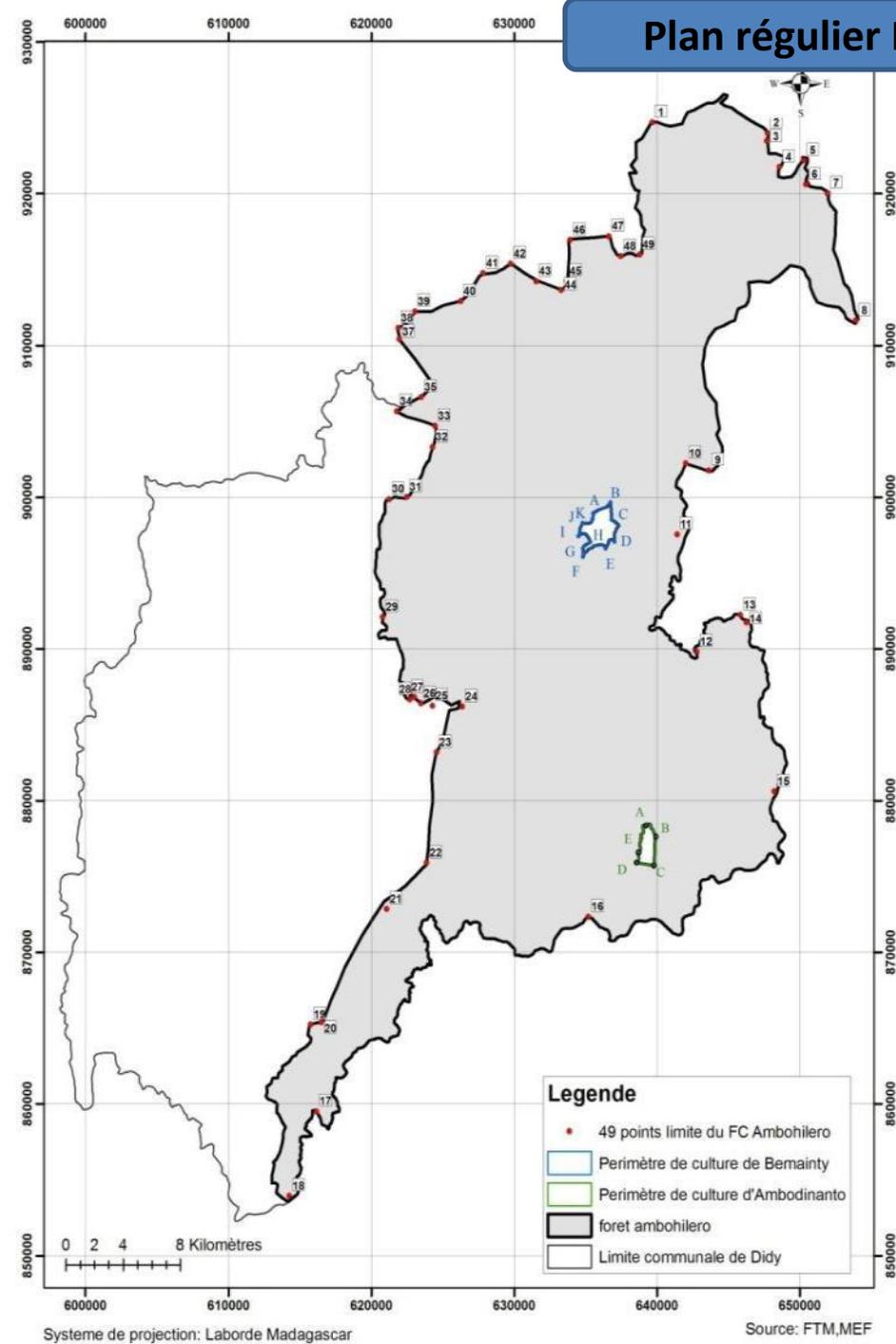
ID	NOM VOI	Surfaces
1	VOI VOLATANTELY	687
2	VOI ZINA	1518
3	VOI EZAKA II	2727
4	VOI TAFITASOA	1464
5	VOI BERIRININA	2420
6	VOI MANOVOSOA	1381
7	VOI TOKOTELO	3076
8	VOI LIANTSOA	2944
9	VOI FENOMANANA I*	960
10	VOI ANJARASOA	15711
11	VOI FENOMANANA II	1359
12	VOI FANAFAOZANA	1953
13	VOI FIMIFA	671
14	VOI MAROMANIRY	471
15	VOI SAROBIDY	6297
16	VOI FIVOARANA	7611
17	VOI FANDROSOANA	5229

Soit 56 480 hectares

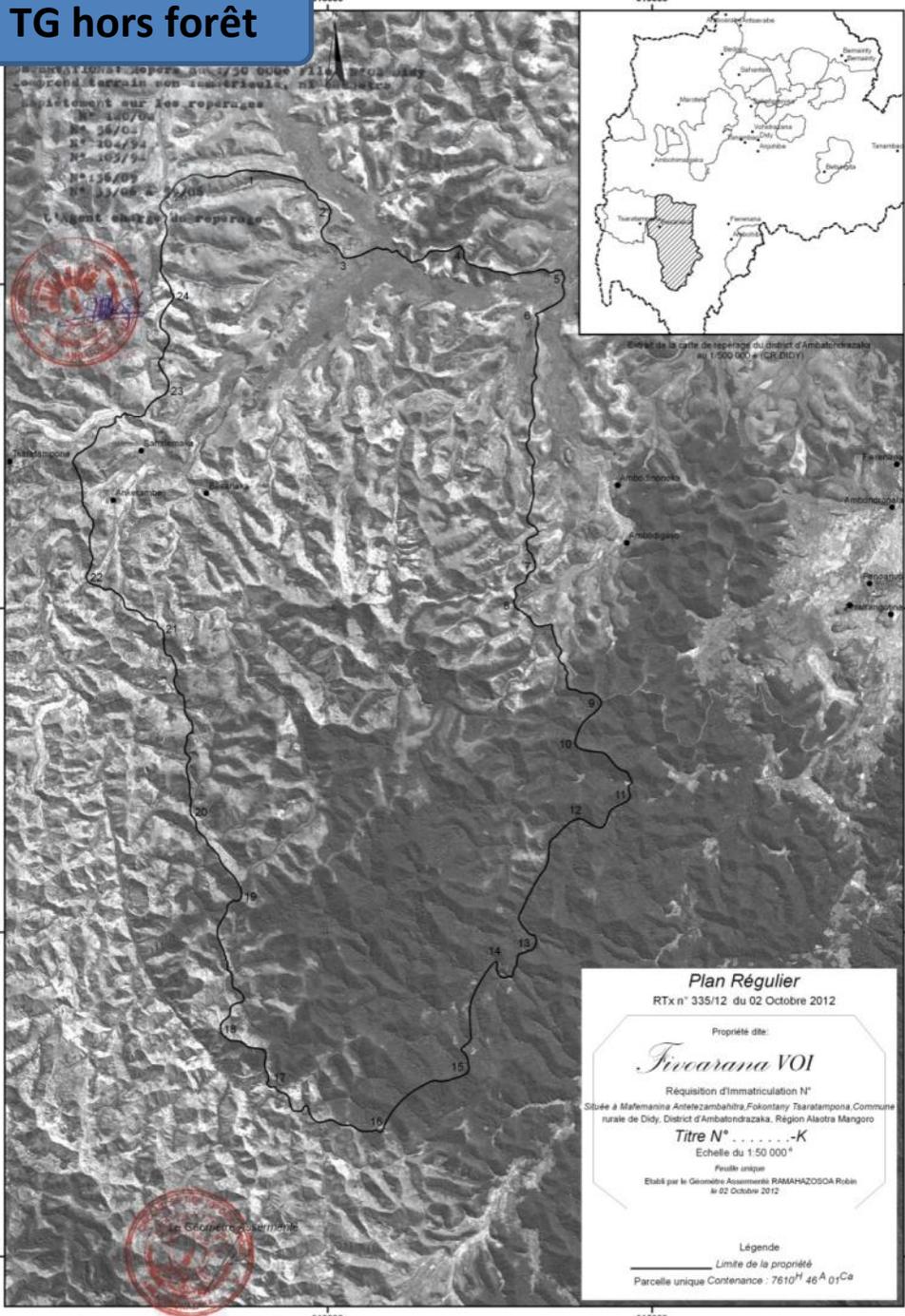
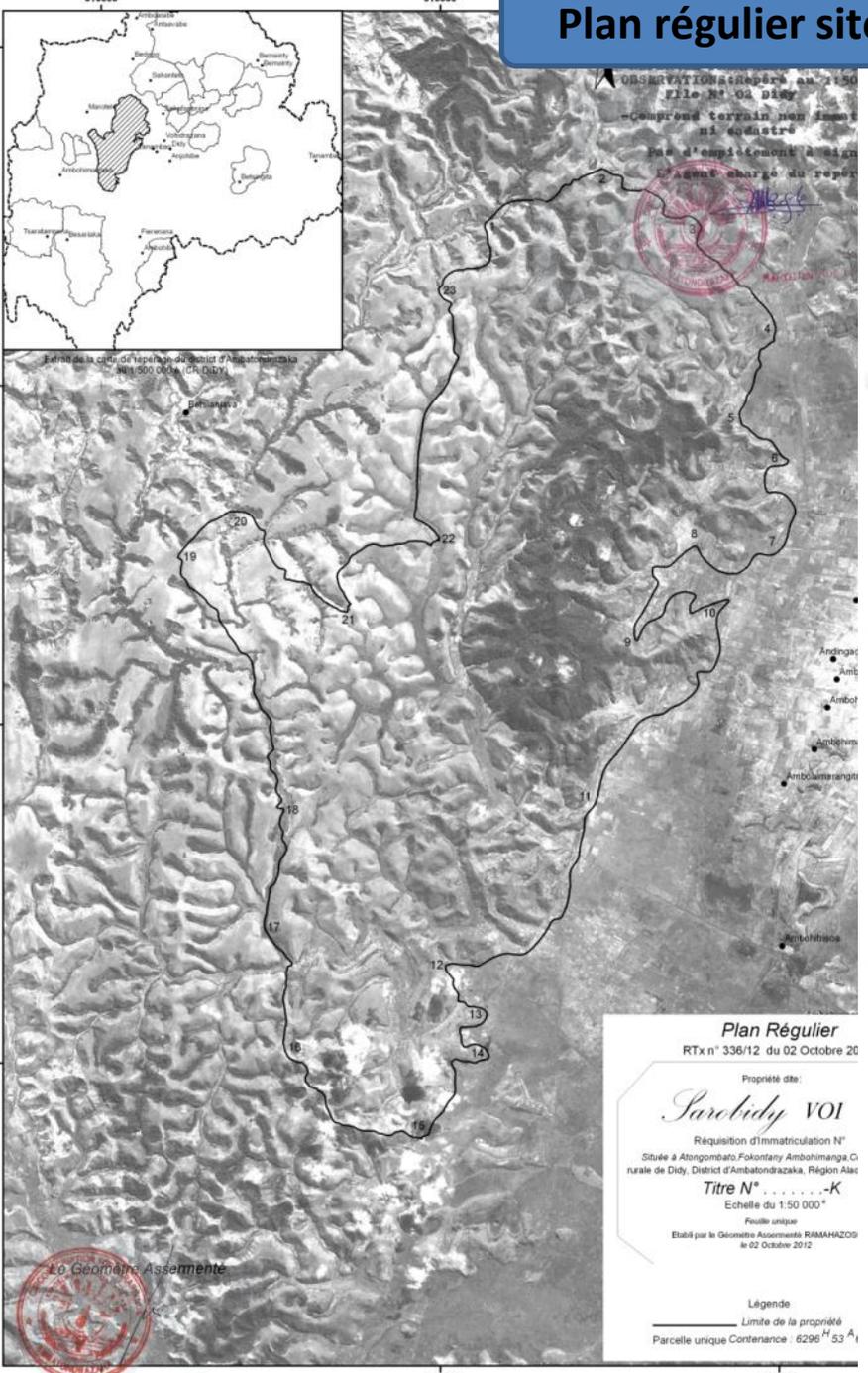
3.2. - RESULTATS attendus :

- ❖ Forêt d'Ambohilero titrée au nom de l'Etat et affectée à l'Administration forestière
- ❖ Certificats fonciers collectifs dotés de cahier des charges foncières aux membres de VOI hors forêt (Ouest)
- ❖ Actes domaniaux établis au profit des VOI en forêt (Est)

Plan régulier FC Ambohilero



Plan régulier site TG hors forêt



A wide-angle landscape photograph showing a valley with a river winding through it. The foreground and middle ground are dominated by lush green fields, likely agricultural land. In the background, there are rolling hills and mountains covered in dense green forest. The sky is filled with large, white and grey clouds, suggesting an overcast or partly cloudy day. The overall scene is peaceful and scenic.

Merci de votre attention